

Étude des populations orthoptériques du parc Sergent Blandan et du parc du vallon à Lyon, en 2021

Jean-François THOMAS

8, rue de la convention, F-69100 Villeurbanne
jef.thomas2@yahoo.fr

Résumé. Deux parcs urbains de la commune de Lyon ont fait l'objet d'un inventaire orthoptérique suivi de préconisations visant à améliorer la biodiversité de ces deux sites. Ces prospections ont permis de mettre en évidence une nouvelle espèce pour le département du Rhône (*Rhacocleis annulata*).

Mots clés. Orthoptères, Rhône, Lyon, parc Sergent Blandan, parc du vallon

Abstract. Two urban parks in the municipality of Lyon were the subject of an orthoptera inventory followed by recommendations aimed at improving the biodiversity of these two sites. These surveys have revealed a new species for the Rhône department (*Rhacocleis annulata*).

Keywords. Orthoptera, Lyon, parc Sergent Blandan, parc du vallon

–oOo–

OBJET DE L'ÉTUDE

Les Orthoptères sont de très bons indicateurs permettant d'appréhender l'intégrité d'un site, les conditions édaphiques, de même que les modifications de la structure de végétation. De ce fait, ils traduisent la qualité de la gestion des *Espaces Verts* et de la valeur intrinsèque du site.

Cet inventaire entre dans le cadre d'un recueil de données naturalistes sur la commune de Lyon. Il a pour but d'évaluer la richesse spécifique mais aussi d'améliorer les méthodes de gestion des *Espaces Verts* afin de sauvegarder dans les meilleures conditions la biodiversité qui y a trouvé refuge.

La présente étude a porté sur l'inventaire exhaustif du parc du vallon (9^{ème} arrondissement) et du parc Sergent Blandan (7^{ème} arrondissement). Ce deuxième site a fait l'objet d'une étude ornithologique en 2020 concluant que l'avifaune était peu diversifiée. Notre étude entomologique devrait aider à trouver des solutions afin d'y remédier.

Aucun inventaire exhaustif des Orthoptères n'avait été produit sur ces deux parcs jusque-là.

MÉTHODOLOGIE DE L'INVENTAIRE

Les sites ont été parcourus entre avril et septembre. L'ensemble des milieux ouverts ont été prospectés, de même que les boisements.

Les prospections se sont faites de jour et de nuit excepté le parc du vallon. Ce dernier jouxtant un quartier dit « sensible », nous n'avons pas souhaité nous y aventurer de nuit.

PROSPECTIONS SUR LE PARC SERGENT BLANDAN

Présentation du site

Ce parc est situé sur la rive gauche du Rhône, dans le 7^{ème} arrondissement de Lyon. Il est basé sur un ancien site militaire. Les remparts de la caserne, la place d'armes et le

Fort Lamotte en sont des vestiges remarquables. Racheté par le Grand Lyon en 2007, il a été inauguré à l'automne 2013. Les milieux ouverts ont été en grande partie remaniés lors de la réhabilitation du lieu.

Le parc se découpe en plusieurs entités géographiques (Figure 1)

Le secteur 1 concerne essentiellement la place d'armes, totalement minérale. Un petit secteur au sud de celle-ci est couvert de pavés de grès. La végétation spontanée s'est installée dans les interstices des pavés et offre un milieu potentiellement intéressant pour les Orthoptères.

Le secteur 2 est composé de boisements mixtes à *Robinia pseudoacacia* et à *Populus sp.*. Des espèces de *Quercus* exogènes y ont été plantées en complément. Enfin, des massifs arbustifs complètent ce paysage.

Le secteur 3 est une plaine de détente et de jeu. C'est une grande pelouse avec des modes de gestion différents. Une partie est moins tondue, avec une hauteur de coupe plus élevée. Des talus avec de la friche herbacée fauchée une fois par an ceinturent cette pelouse.

Le secteur 4 est une zone maillée de petites friches herbacées et de ronciers, mise en défend. Ces friches n'ont subi aucune modification lors de la restauration du site.

Le secteur 5, situé en partie au-dessus des remparts conserve une partie non restaurée et fermée au public.

Il s'agit à l'heure actuelle des boisements de *Robinia pseudoacacia* et de *Celtis australis* jouxtant des friches herbacées avec de grandes zones de sol nu. L'autre partie située à la base des remparts, est une prairie semée majoritairement d'espèces exogènes et horticoles.

Le secteur 6 est composé d'un boisement mixte de feuillus indigènes avec du *Robinia pseudoacacia*, associé à des massifs de plantes vivaces en cours d'enfrichement avec des *Rubus* et des vivaces indigènes.

Hormis les pelouses, la place d'armes et les zones de jeu, les espaces verts sont entourés de ganivelles ou

de barrières métalliques basses limitant fortement le piétinement de la végétation. Le public parcourt ces secteurs via des cheminements appropriés.

L'ensemble de ces secteurs géographiques ont été prospectés, en insistant sur les zones les plus favorables aux Orthoptères.



Figure 1. Plan général du parc *Sergent Blandan*

Liste commentée des espèces observées au parc *Sergent Blandan*

***Aiolopus thalassinus* - Aiolope émeraude.** Une observation le 06 août.

Une petite population de cette espèce (une dizaine d'individus) a été notée dans les pelouses tondues hautes de la zone 3.

***Calliptamus italicus* - Caloptène italien.** Une observation le 7 septembre.

Nous avons seulement noté quelques individus de cette espèce sur les zones de graviers nus et de friche herbacées au-dessus des douves (Zone 5). La météo humide a sans doute été défavorable à cette espèce qui aurait pu être plus fréquente sur ce type de milieu.

***Gomphocerippus brunneus* subsp. *brunneus* - Criquet duettiste.** Observations entre le 15 juin et le 7 septembre.

Cette espèce est l'une des plus fréquentes du site avec des observations sur l'ensemble du parc dans des milieux variés : lisières arbustives, friches herbacées, pelouses mésophiles et xérophiles.

***Euchorthippus declivus* - Criquet des bromes.**

Une observation le 7 septembre.

Espèce qui aurait pu être fréquente sur ce site. Elle n'a été notée qu'au-dessus des douves dans une friche herbacée thermophile (Sud-Ouest de la zone 4).

***Euchorthippus elegantulus* - Criquet blafard.**

Observations entre le 3 août et le 7 septembre.

Nous avons pu noter cette espèce sur l'ensemble du parc dans des milieux variés mais plus généralement xérophiles : lisières arbustives, friches herbacées et pelouses.

***Oecanthus pellucens* subsp. *pellucens* - Grillon d'Italie.** Observations le 1er septembre.

Cette espèce fut détectée dans des lisières et massifs arbustifs par détermination auditive lors d'une nocturne.

***Oedipoda caerulescens* subsp. *caerulescens* - Oedipode turquoise.** Observations entre le 6 août et le 7 septembre.

Cette espèce a été notée en plusieurs points du parc, essentiellement sur les zones de friches et de graviers en cours de réaménagements (zone 4).

***Pezotettix giornae* - Criquet pansu.** Observations le 6 août.

Etonnamment peu fréquent sur le site (uniquement observé sur la zone 4), malgré des milieux qui lui semblent favorables (lisières, friches herbacées et ronciers en situations thermophiles).

***Rhacocleis annulata* - Sauterelle annelée.** Observations le 6 août.

Deux individus (une ♀ adulte et un ♂ juvénile) ont été observés en août. La ♀ a été notée en lisière dans des ronciers et le ♂ dans une friche herbacée thermophile. Nous avons prospecté à nouveau la station en septembre, y compris en prospections nocturnes, mais sans résultat. Cette sauterelle exogène a probablement été introduite de manière passive via des végétaux issus de pépinières. Cette hypothèse est envisageable dans notre cas : Les arbustes qui agrémentent le parc proviennent de pépinières se fournissant en Italie pour une partie de leurs végétaux.

***Ruspolia nitidula* - Conocéphale gracieux.** Observations le 1^{er} septembre.

Nous avons pu déceler cette sauterelle lors d'une prospection nocturne au sein de lisières arbustives et de massifs avec de grandes Poacées.

***Sphingonotus* sp – Oedipode semblable.** Observations le 7 septembre.

Nous avons pu mettre en évidence une petite popu-

lation sur la zone non réaménagée au-dessus des douves sur des sols nus graveleux.

***Tettigonia viridissima* - Grande Sauterelle verte.** Observations le 1^{er} septembre.

Nous avons pu noter cette espèce lors d'une nocturne, en plusieurs points du parc au sein de massifs de grandes Poacées et de lisières arbustives.

Préconisations dans la gestion des espaces verts en faveur des Orthoptères :

Désenclavement du site

La plus grosse problématique de ce parc est son enclavement en zone urbaine. Le cortège orthoptérique formé majoritairement d'espèces macroptères est sans doute en lien avec cette problématique.

La proximité de la voie ferrée passant à l'Est du parc pourrait être assimilée à une trame verte vers le parc mais elle est coupée par un boulevard. Les rues environnantes devraient être végétalisées au maximum dans le cadre de la politique actuelle cherchant à réduire la place des véhicules motorisés en ville. Ces trames vertes pourraient participer au désenclavement du parc. Quelques espèces, essentiellement arboricoles, pourront en bénéficier.

Préconisations par secteur

Secteur 1 (place d'armes)

La zone avec les pavés de grès au sud de la place mériterait d'être conservée tel quel. C'est la seule zone où nous avons pu déceler quelques Orthoptères.

Secteur 2 (boisements et zone arbustives)

Une attention particulière doit être portée au *Parthenocissus inserta* qui envahit l'ensemble de la zone. Il est aussi important de maintenir les petites clairières dans la zone boisée par débroussaillage hivernal ou en début de printemps. Ces espaces de transition sont importants pour les Ensifères.

Tableau I. Récapitulation des espèces observées sur le parc Sergent Blandan

Légende pour les abondances

+ : 1 à 10 individus, ++ : 10 à 100 individus, +++ : 100 et plus individus

		friche xéro- phile et sol nu	Prairie et milieux herba- cés mésophiles	Lisières et boisements
Caelifères				
<i>Aiolopus t. thalassinus</i>	Aiolope émeraude		++	
<i>Calliptamus italicus</i>	Caloptène italien	+		
<i>Gomphocerippus b. brunneus</i>	Criquet duettiste	+++	+++	
<i>Euchorhippus declivus</i>	Criquet des bromes	++		
<i>Euchorhippus elegantulus</i>	Criquet blafard	+++		
<i>Oedipoda c. caerulescens</i>	Oedipode turquoise	++		
<i>Pezotettix giornae</i>	Criquet pansu	+		
<i>Sphingonotus</i> sp.	Oedipode semblable	+		
Ensifères				
<i>Oecanthus p. pellucens</i>	Grillon d'Italie			++
<i>Rhacocleis annulata</i>	Sauterelle annelée			+
<i>Ruspolia nitidula</i>	Conocéphale gracieux			++
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande sauterelle verte		++	+++



Figure 2. Vue aérienne de la rive gauche du Rhône (Lyon) avec le parc Sergent Blandan en son centre. (Géoportail®)

Le secteur 3 (plaine de jeu et prairie)

Des tontes les moins fréquentes possibles avec une barre de coupe relevée au maximum seraient l'idéal pour l'entretien. Une exportation des fauches serait à envisager sur les talus et dans la prairie fleurie sous les douves avec une fauche après fin septembre. Des zones devront être non fauchées afin de préserver la faune hivernante (alterner ces zones tous les ans).

Le secteur 4 (petites friches herbacées et ronciers)

Il faudrait suivre la fermeture de ces friches par les ronciers. Il est important que les 4/5 de ces friches soient maintenus ouverts avec de la végétation herbacée. Deux fauches dans l'année (une en fin d'hiver et une fin septembre) avec exportation aiderait à maintenir une diversité floristique maximale tout en limitant la pousse des invasives comme le *Buddleia davidii*, assez présent sur cette zone

Le secteur 5 (zone au-dessus des remparts)

Dans la mesure du possible, il est important de conserver ces friches herbacées avec de grandes surfaces de gravier au moment de la réhabilitation du secteur. Cette zone abrite plusieurs espèces (*Calliptamus*, *Oedipoda*) inféodées à ce milieu et les populations d'Orthoptères sont importantes dans les friches thermophiles au-dessus des remparts.

Le secteur 6 (boisement mixte de feuillus indigènes associé à des massifs de plantes vivaces)

Les massifs de plantes vivaces sont en cours de fermeture avec la progression des *Rubus spp.* et semis de ligneux. Des tailles automnales avec export de la matière végétale sont préconisées sur cette zone afin de la maintenir ouverte.

Problématique des espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques envahissantes sont bien installées sur le parc. Le *Parthenocissus inserta* dans les boisements recouvre de larges surfaces en étouffant les arbustes. Un arrachage méticuleux est indispensable sur ces boisements. La suppression des *Ailanthus altissima*, *Buddleja davidii*, *Phytolacca americana*, *Conyza spp.* et de *Robinia pseudoacacia* doit être suivie. L'écorçage sur le *Robinia* est une technique qui semble s'avérer efficace pour lutter contre cette espèce (voir note du CEN référencée dans la sitographie). Pour les autres espèces, des fauches en fin d'hiver et fin septembre avec exportation de la matière végétale devraient les contenir et favoriser la flore spontanée.

PROSPECTIONS SUR LE PARC DU VALLON

Présentation du site

Le parc du vallon est situé au Nord de la ville, sur le quartier de la Duchère (9^{ème} arrondissement), en limite communale avec Ecully. Il s'étend sur une surface de 11 ha, ce qui en fait le 4^{ème} plus grand parc de Lyon. Tout en longueur, il possède une pente régulière du Nord au Sud. En dehors des aspects récréatifs et d'îlot de verdure, il a une fonction de régulation et de canalisation des eaux de pluie, évitant ainsi les inondations du quartier de Vaise, situé en aval. Trois grands barrages en gabions freinent l'écoulement du ruisseau. Celui-ci traverse trois vastes prairies présentant une gradation d'humidité.

Les prairies en amont du premier barrage sont les plus humides et comprennent une petite zone humide avec des *Typha sp.* Des zones de friches herbacées plus ou moins thermophiles selon leur exposition, font la

transition entre les prairies et les boisements qui ceinturent le parc.

Le parc du vallon est labellisé « EcoJardin » s'appuyant sur des critères d'exigences dans la ges-

tion et l'entretien des espaces verts. La fauche tardive est de rigueur sur un maximum de prairies du site et la végétation herbacée de lisière et de sous-bois est laissée libre.



Figure 3. Vue des différents milieux

Liste commentée des espèces observées au parc du Vallon

***Aiolopus strepens* - Aiolope automnale.** Une observation le 24 avril.

Cette espèce plutôt méridionale et thermophile ne retrouve pas l'optimum pour ses besoins au sein du parc. Il s'agit par ailleurs d'une observation isolée au sein de notre étude. On peut donc considérer l'individu noté comme erratique sur ce site.

***Gomphocerippus biguttulus* - Criquet mélodieux.** Observations du 2 août au 13 septembre.

Nous n'avons noté cette espèce que sous la forme de petites populations, essentiellement sur les prairies de fauche mésophiles de fond de vallon. La météo humide a pu jouer en sa défaveur.

***Gomphocerippus brunneus* subsp. *brunneus* - Criquet duettiste.** Observations du 15 juin au 2 août.

Cette espèce précoce a été notée dans des milieux variés, allant des prairies de fauche méso-hygrophiles aux lisières forestières.

***Chorthippus dorsatus* subsp. *dorsatus* - Criquet vert-échine.** Observations du 2 août au 2 septembre.

Cette espèce a été notée dans les prairies méso-hygrophiles en amont du parc.

***Euchorthippus declivus* - Criquet des bromes.** Observations du 2 août au 2 septembre.

Cette espèce commune est bien présente sur le site, essentiellement dans les prairies mésophiles.

***Euchorthippus elegantulus* - Criquet blafard.** Observations du 2 août au 2 septembre.

Espèce moins présente sur le site en raison de sa préférence pour des milieux plus xériques et thermophiles.

***Leptophyes punctatissima* - Leptophye ponctuée.** Observations du 2 août au 13 septembre.

Cette sauterelle a été mise en évidence lors de battages sur les branches basses en lisière mais aussi par l'observation d'individus posés sur les feuilles de *Rubus* spp.

***Mecostethus parapleurus* - Criquet des roseaux.** Observations du 2 août au 2 septembre.

Nous avons pu observer cette espèce hygrophile sur une zone humide en amont du parc et sur l'ensemble des prairies de fauches à proximité du ruisseau.

Nemobius sylvestris - Grillon des bois. Observations du 2 août au 13 septembre.

Ce grillon est bien présent sur le parc et nous l'avons entendu sur toutes les parties boisées.

Pezotettix giornae - Criquet pansu. Observations du 2 août au 13 septembre.

Ce petit criquet est très abondant dans les prairies, friches herbacées et lisières de boisements du parc.

Phaneroptera nana - Phanéroptère méridional. Observations du 2 septembre au 13 septembre.

Cette sauterelle est commune dans les lisières fraîches à végétation herbacée élevée. Nous l'avons également contactée par battages.

Pholidoptera griseoptera - Pholidoptère cendrée. Observations du 2 septembre au 13 septembre.

Cette sauterelle est abondante en lisière de sous-bois dans la végétation herbacée et les ronciers.

Pseudochorthippus parallelus subsp. parallelus. Observations du 2 août au 13 septembre.

Ce criquet est l'espèce la plus abondante du site. Il a principalement été noté dans les prairies hygrophiles et méso-hygrophiles. L'humidité de l'été a probablement contribué à son abondance.

Tessellana tessellata - Decticelle carroyée. Observations le 2 août.

En amont de cette étude, nous ne nous attendions pas à trouver cette espèce sur ce site. Elle est assez commune dans le Rhône dans des milieux peu perturbés et des prairies à tendance xérophile. Serait-ce une relique d'un passé où cette zone était encore bien ouverte, avec de belles prairies ? Il n'en reste pas moins qu'elle est assez abondante sur les pentes ensoleillées des prairies de fauche du site.

Tetrix subulata - Tétrix riverain. Une observation le 15 juin.

Ce *Tetrix* a été noté vers la zone humide en amont du parc, dans la végétation basse à proximité de l'eau.

Tettigonia viridissima - Grande Sauterelle verte. Observations du 15 juin au 13 septembre.

Cette sauterelle est bien présente dans les boisements de feuillus et friches herbacées méso-hygrophiles.

Nous pouvons adjoindre à cette liste **Gomphocerippus rufus L.** (le **Gomphocère roux**), noté en septembre 2020 par Cyrille Frey (données Faune-Rhône) dans les boisements en partie sud du Parc. Nous n'avons pas eu l'occasion de noter cette espèce au cours de notre étude, malgré des prospections soutenues dans ses milieux de prédilections (raisons climatiques ?).

Cette liste de 16 espèces reflète bien la valeur écologique du parc. Les populations pour chaque espèce sont souvent importantes, démontrant une bonne vitalité des populations. Malgré des recherches attentives et des milieux favorables, nous

n'avons pas pu noter de *Meconema* spp. sur ce site. Ce parc abrite pourtant des boisements de ligneux indigènes, dont de beaux sujets de chênes, appréciés par ce genre.

Préconisations dans la gestion des espaces verts en faveur des Orthoptères

Globalement la gestion du parc est favorable aux Orthoptères avec sa surface importante, la diversité des milieux et leur imbrication. Des pistes d'amélioration sont tout de même envisageables :

Les espaces à vivre

La tonte est à limiter au strict minimum en veillant à relever au maximum les barres de coupe afin d'éviter le broyage des insectes.

La réduction au maximum de cette zone, peu favorable aux Orthoptères, au profit de prairies de fauche est à privilégier.

Les espaces nature

La mare et la zone humide sur le bassin amont du parc.

Veiller à bien maintenir cette zone d'eau, voir la curer si besoin. Il faudra veiller à contenir la population de *Typha sp.* qui prend de l'ampleur au détriment des autres espèces végétales formant cette flore riveraine.

Actuellement, l'accès à la mare sur un des ses côtés a créé un secteur de terre nue en pente douce profitable aux *Tetrix*. Si ce piétinement devait s'amplifier sur l'ensemble de la périphérie de la mare avec destruction massive de la flore riveraine, alors une ganivelle serait utile afin d'en limiter l'accès.

Les prairies de fauche

Il est important de diversifier les dates et fréquences de fauche :

- Fauchage tous les deux ou trois ans, en alternant les secteurs. C'est la meilleure méthode pour réduire la mortalité de la faune.
- Une seule fauche, tardive (à partir de fin septembre) en laissant des zones refuges pour l'hiver (environ 1/3 de la surface, à faucher l'année suivante). L'export de la matière végétale est conseillé afin de diversifier la flore en appauvrissant le sol.
- Deux fauches. Une première entre avril, puis une seconde fin septembre. En exportant ces deux fauches, on va appauvrir le sol, diversifier la flore et limiter la pousse des Espèces Exotiques Envahissantes.

Les boisements

Il serait judicieux de remplacer les espèces arbustives et arborescentes exogènes et horticoles par des espèces indigènes. Ces espèces n'apportant guère de plus-value en termes d'esthétique sur ce site.

Tableau II. Récapitulatif des espèces observées sur le parc du vallon**Légende pour les abondances**

+ : 1 à 10 individus, ++ : 10 à 100 individus, +++ : 100 individus et plus

		Pelouses tondues (espaces à vivre)	Prairies hygrophiles et abords de la mare	prairies mésophiles	prairies xérophiles	Lisières et boisements
Caelifères						
<i>Aiolopus strepens</i>	Aïolope automnal				+	
<i>Gomphocerippus biguttulus</i>	Criquet mélodieux	+		++		
<i>Gomphocerippus b. brunneus</i>	Criquet duettiste			+		+
<i>Chorthippus d. dorsatus</i>	Criquet vert-échine		++	++		
<i>Euchorthippus declivus</i>	Criquet des bromes			+		
<i>Euchorthippus elegantulus</i>	Criquet blafard				+++	
<i>Gomphocerippus rufus*</i>	Gomphocère roux					++
<i>Mecostethus parapleurus</i>	Criquet des roseaux		+++	++		
<i>Pezotettix giomae</i>	Criquet pansu			+++	+++	+
<i>Pseudochorthippus p. parallelus</i>	Criquet des pâtures		+++	+++		+++
<i>Tetrix subulata</i>	Tétrix riverain		+			
Ensifères						
<i>Leptophyes punctatissima</i>	Leptophye ponctuée					++
<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon des bois					+++
<i>Phaneroptera nana</i>	Phanéroptère méridional					++
<i>Pholidoptera griseoaptera</i>	Pholidoptère cendrée					+++
<i>Tessellana tessellata</i>	Decticelle carroyée				++	
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande sauterelle verte		+++	+++		+++

Problématique des espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques envahissantes sont assez limitées sur le parc en terme de surface occupée, ce qui devrait en faciliter le maintien, voir la suppression. Celle qui pose le plus problème est le *Parthenocissus inserta* en limite de boisement et sur certains barrages en gabion. La suppression des *Ailanthus altissima*, *Buddleja davidii*, *Phytolacca americana*, *Reynoutria* × *bohemica* et de *Robinia pseudoacacia* doit être suivie. L'écorçage sur le *Robinia* est une technique qui semble s'avérer efficace pour lutter contre cette espèce (voir note du CEN référencée dans la sitographie). Pour les autres, l'arrachage est la méthode la plus efficace.

Espèces ornementales à surveiller

Quelques espèces ornementales, sans doute plantées lors de la réfection du parc, semblent avoir une tendance à la naturalisation, voir à l'envahissement. Une petite population de *Phyla nodiflora* est en lisière de sous-bois le long du sentier vers les jeux d'enfants. *Geranium aff.* × *oxonianum* forme des populations importantes en sous-bois dans le nord-est du parc. Son développement serait à surveiller, d'autant que cet hybride a la capacité de se ressemer.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce sont vingt-trois espèces qui ont pu être observées au cours des prospections sur ces deux parcs lyonnais, sur les quarante-six que compte la commune. *Tessellana tessellata* et *Rhacocleis annulata* n'avaient encore jamais été signalées sur Lyon (la deuxième étant

une nouveauté pour le département). La météo humide et fraîche du printemps et du début d'été n'a pas été favorable au développement des Orthoptères dans leur grande majorité. Il est probable que les peuplements orthoptériques s'en trouveront modifiés dans les années à venir avec une météorologie plus « standard ». Pour les mêmes raisons, des espèces ont pu nous échapper, comme *Gomphocerippus rufus* noté en 2020 sur le parc du vallon, sans pouvoir l'observer en 2021. Reste, que cette étude aura permis de cerner la vitalité de ces sites, tout en visualisant les préconisations nécessaires ou envisageables afin d'améliorer leur biodiversité.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Bernard Defaut et Mélissa Boivin pour leurs relectures attentives, Yoan Braud, Julien Bouniol, Rémi Chabert, Cyrille Frey et David Morichon pour les échanges au cours de cette étude, ainsi que les équipes de la Direction des Espaces Verts de la Ville de Lyon (en particulier Cloé Laurent, Franck Grangette et Boris Perrin pour leur aide technique).

RÉFÉRENCES

- DEFAUT Bernard, 2014 – Note de lecture concernant l'étude de Husemann & al. (2013) sur les Sphingonotini ibériques (Acrididae, Locustinae). *Matériaux Orthoptériques et Entomocénétiques*, **19** : 115-120.
- DEFAUT Bernard & David MORICHON, 2015 – *Faune de France 97. Criquets de France*. Volume 1, fascicule a. Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles. 364 p.

SARDET Éric (coord.), 2018 – *Liste rouge des Orthoptères de la région Rhône-Alpes*. Étude commandée et financée par DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. 32 p. + 4 Annexes.

SARDET Éric (Coord.), 2019 – *Révision des listes d'espèces déterminantes ZNIEFF pour le groupe des Orthoptères à l'échelle des zones biogéographiques continentale (plaine rhodanienne), alpine et méditerranéenne de la région Auvergne-Rhône-Alpes*. Etude commandée et financée par DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. 28 p.

SARDET Éric & Bernard DEFAUT, 2004 – Les Orthoptères menacés de France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques. *Matériaux Orthoptériques et Entomocénétiques*, **9** : 125-137.

SARDET Éric, Christian ROESTI & Yoan BRAUD, 2015 – *Cahier d'identification des Orthoptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Biotope, Mèze (Collection cahier d'identification), 304 p.

SITOGRAFIE

<https://www.cen-rhonealpes.fr/wp-content/uploads/2017/09/Miniguide-robinier.pdf>
<https://www.faune-rhone.org/>
<https://mairie9.lyon.fr/environnement/grands-projets-verts/parc-du-vallon>.

SOMMAIRE

OBJET DE L'ÉTUDE	43
MÉTHODOLOGIE DE L'INVENTAIRE	43
PROSPECTIONS SUR LE PARC SERGENT BLANDAN	43
Présentation du site	43
Liste commentée des espèces observées au <i>parc Sergent Blandan</i>	44
Préconisations dans la gestion des espaces verts en faveur des Orthoptères	45
Désenclavement du site	45
Préconisations par secteur	45
Problématique des espèces exotiques envahissantes	46
PROSPECTIONS SUR LE PARC DU VALLON	46
Présentation du site	46
Liste commentée des espèces observées au <i>parc du Vallon</i>	47
Préconisations dans la gestion des espaces verts en faveur des Orthoptères	48
Les espaces à vivre	48
Les espaces nature	49
Les boisements	48
Problématique des espèces exotiques envahissantes	49
Espèces ornementales à surveiller	49
CONCLUSION GÉNÉRALE	49
REMERCIEMENTS	49
RÉFÉRENCES	49
SITOGRAFIE	50